

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 JUILLET 2020**

**2020-75 APIDAE TOURISME : DESIGNATION DU REPRÉSENTANT
POUR « TOURISME HAUTE-TARENTOISE ».**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 5

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 0

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

29 JUL. 2020

RECEPISSE

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Françoise BESNARD, Henri BLANC, Laurent CHELLE, Cécile MULOT,
Nicolas MORIN, Gérard VERNAY,

Les Chapelles

Paul PELLECUER

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz

Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ, Éric JACQUEMOUD

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET

Tignes

Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS, Gérard MATTIS

Villaroger

Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER (pouvoir à Guillaume DESRUES)

Cécile UTILLE-GRAND (pouvoir à Henri BLANC)

Morgan LE LANN (pouvoir à Gérard VERNAY)

Lionel ARPIN (pouvoir à Mathieu LECLERCQ)

Daniel EUSTACHE (pouvoir à Yannick AMET)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER



2020-75 APIDAE TOURISME : DESIGNATION DU REPRESENTANT POUR « TOURISME HAUTE-TARENTEISE ».

Apidae Tourisme est un réseau d'acteurs du secteur du tourisme, né en 2004, dans la région Rhône-Alpes. L'objectif initial du réseau était de mutualiser des moyens pour développer une plateforme de travail collaborative afin de créer, enrichir, lier et exploiter de la donnée touristique, dans un écosystème de services numériques ouvert. Le principal enjeu de cette mutualisation était de permettre à chacun de s'appuyer sur un bien commun (les données et la plateforme) pour développer des stratégies numériques individuelles au service de l'économie locale.

Devant l'ampleur prise par la démarche et face à la multiplication des usages et des services apportés par l'ensemble des acteurs de l'écosystème, le réseau a pris la décision en 2018, de donner une personnalité juridique propre à ce réseau, jusqu'ici porté par le Comité Régional du Tourisme Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette transformation a notamment pour objectif de donner au réseau les moyens de consolider sa démarche, d'accélérer son développement, d'atteindre une taille critique et d'assurer sa pérennité financière en mobilisant de nouveaux modes de financement publics / privés. Cette évolution s'inscrit également dans un contexte où la Data devient une ressource et un levier de croissance pour le développement économique des territoires et des entreprises. Cette intention était également liée à la nécessité de réinvestir dans le développement d'une nouvelle plateforme, plus robuste et plus update, pour répondre à l'augmentation du volume de données et à la multiplication des usages. L'investissement nécessaire étant de l'ordre de 1 millions d'euros sur 3 ans, il nécessite de faire appel à des modes de financement public-privé.

La solution proposée pour répondre à ces enjeux est de mettre en place une structure autonome, bien capitalisée, à capital variable, et capable d'accueillir une grande diversité de financeurs, issus du public et du privé, et de la doter d'une gouvernance collaborative.

La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est le véhicule juridique qui répond le mieux à ces contraintes. C'est donc celui qui a été choisi. La création de cette SCIC SA à capital variable va donc permettre de réunir, dans une gouvernance partagée, les différentes communautés, membres du réseau, et génératrices de valeurs dans les territoires : les acteurs territoriaux et institutionnels du tourisme, les fournisseurs de services numériques et les sociaux professionnels du secteur touristique.

L'Assemblée Générale constitutive de cette SCIC se tiendra au 1er trimestre 2020.

- Créer un environnement de confiance facilitant la co-construction et la co-compétition entre tous les acteurs des territoires afin d'initier de nouveaux services innovants dans les destinations touristiques ;
- Structurer, fluidifier et simplifier les relations entre tous les acteurs de l'écosystème touristique pour augmenter le niveau de qualité des services et procurer de meilleures expériences aux touristes et habitants ;
- Augmenter la valeur, garder la maîtrise et faciliter l'usage d'un bien commun représenté par la Data produite dans les territoires et par chaque membre du réseau ;

- Rationaliser et mutualiser les ressources et les coûts, liés aux usages du numérique, pour chaque destination ;
- Accélérer le business, au sein de l'écosystème, entre les acteurs pour générer plus d'économie locale ;
- Accompagner la montée en compétence, dans les usages du numérique et de la data, pour tous les acteurs de la communauté Apidae.

Par décision n°2020-08, le Président dans la période covid 19 a décidé d'adhérer pour l'ensemble des motifs précédemment énoncés:

Il est rappelé que la décision portait sur les points suivants :

- **Il a été décidé** de prendre des parts sociales au sein d'Apidae Tourisme, Scic SA à capital variable, étant précisé que cette prise de participation est une démarche indépendante de la contribution annuelle qui permet d'être membre du réseau.
- **Il a été dit que** le bulletin de souscription attestant de la prise de 10 parts sociales de 100€ chacune au capital d'Apidae Tourisme, Scic SA à capital variable, pour un montant de 1000€.
- **Il a été précisé** que les crédits ont été versés au budget de la régie « Tourisme Haute Tarentaise » voté le 03/02/2020, le versement a été effectué le 25 mai 2020.

VU l'avis du Bureau Communautaire réuni le 22 juillet 2020 ;

Dans le cadre du renouvellement des assemblées, le conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **NOMME** le Président en qualité de représentant permanent de « Tourisme Haute-Tarentaise », il représente l'entité lors des assemblées d'Apidae Tourisme, Scic SA à capital variable.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**



SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

29 JUL. 2020

RECEPISSE